

# Assemblée Générale de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel lundi 27 octobre 2025

Etaient présents : Mesdames et Messieurs COULANJON J., DOUSSET B., MANGERET C., CHEMINET JL, LECLERC C., AGUILLAUME V., ABRANOWITCH S., AVELINE P., PENAUD JP., CHABROL JE., DEFFONTIS S., BOURICAT G., NAQUET C., VERMEZ N., COFFIN D., DUMONTET B., NOWAK P., ROLIN S., LAMY R., ANTONIOTTI L., JACQUOT C., PETIT E., PALLIOT JM

Délégués excusés : DUBREUIL A. (pouvoir à JL CHEMINET), CHARRET T. (pouvoir à C. LECLERC), BOUTET S. (pouvoir à JP PENAUD), DUNEAUD JL. (pouvoir à R. LAMY), ROUYAT H. (pouvoir à P. NOWAK),

Lordre du jour est le suivant :

- ✓ Intervention de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Ouest Allier pour présentation de ses missions
- ✓ Personnel : recrutement DGS
- ✓ Service public de rénovation de l'habitat (SPRH) et Pacte Territorial France Rénov' – convention de coopération – avenant N°1
- ✓ Fiscalité éolien, reversement à la commune de Saint-Martinien
- ✓ Point sur les travaux en cours
- ✓ PACTE Départemental - Ajustement et finalisation des demandes de subvention
- ✓ Conventions de participation pour les risques de prévoyance et santé avec le CDG 03
- ✓ Baignade biologique : bilan de la saison
- ✓ Demandes de subventions
  - Demande de réévaluation de la subvention pour l'association Tourisme en Pays d'Huriel
  - Participation financière de la ComCom du Pays d'Huriel pour l'édition d'une topo carte FRRP « sur les pas des Maîtres Sonneurs »
  - Participation de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel au projet européen FEADER « Carnet de voyage en Bourbonnais » - Association « Route des Églises Peintes du Bourbonnais »
  - Soutien à l'École de Musique Associative en Pays d'Huriel (E.M.A.P.H.) - Attribution d'une subvention exceptionnelle pour l'achat d'un piano numérique
- ✓ Questions diverses

## Intervention de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Ouest Allier pour présentation de ses missions

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Ouest Allier est une association loi 1901 qui regroupe près de 200 professionnels de santé, médico-sociaux et sociaux du territoire pour favoriser un exercice coordonné. Elle œuvre à améliorer l'accès aux soins, la prévention et la qualité des parcours de santé, tout en soutenant les professionnels dans leurs pratiques. Signataire d'un accord avec l'ARS et l'Assurance Maladie, elle constitue un outil essentiel de coordination et de santé publique locale.

## Personnel : recrutement DGS

La commission du personnel s'est réunie au mois d'octobre afin d'auditionner les trois candidats ayant postulé au poste de Directeur Général des Services.

À l'issue des entretiens, une candidature s'est distinguée par son profil et son expérience et a été retenue.

Le Conseil communautaire valide ce choix à l'unanimité.

## **Service public de rénovation de l'habitat (SPRH) et Pacte Territorial France Rénov' – convention de coopération – avenant N°1**

Dans le cadre du Pacte Territorial France Rénov' Allier 2025-2029 déjà adopté à l'unanimité par la Communauté de Communes du Pays d'Huriel, il est proposé d'intégrer Montluçon Communauté et Commentry Montmarault Néris Communauté afin d'élargir le périmètre d'intervention et d'actualiser les objectifs et chiffrages.

Les élus communautaires ont, à l'unanimité, donné leur accord pour la signature de l'avenant n°1 à la convention de coopération permettant cette intégration, sans modification du montant de participation fixé à 1 €/habitant/an.

## **Fiscalité éolien, reversement à la commune de Saint Martinien**

La Communauté de Communes reversait à la commune de Saint Martinien une partie de la CVAE perçue sur l'éolien selon les modalités de la délibération en date du 29 février 2016 (30 % des taxes économiques).

Suppression progressive de la CVAE : depuis la loi de finance du 1er janvier 2023, le produit de la CVAE n'est plus reversé aux collectivités territoriales, en contrepartie elles perçoivent une compensation par l'attribution d'une fraction de la TVA. Cette année, nous percevons une enveloppe compensatoire globale où les sommes ne sont pas distinguées.

Le Président propose donc d'affecter un montant à la commune au prorata de ce qui avait été versé l'an dernier, soit 1 150 €.

Cette proposition est acceptée par le Conseil Communautaire à l'unanimité moins 1 abstention.

## **Point sur les travaux en cours**

### **✓ Maison de Santé de La Chapelaude**

L'entreprise AURICHE posera le parquet neuf dans les prochains jours, à la suite des réparations engagées après les dégâts des eaux. Une inspection par caméra sera réalisée afin d'obtenir un plan précis des canalisations.

Un artisan est intervenu pour vérification du plafond : aucune fuite active n'a été constatée, les traces d'humidité provenant d'anciennes dalles non remplacées lors d'un précédent sinistre.

### **✓ Maison de Saint-Sauvier – Gîte**

Les devis reçus estiment le coût des travaux à 35 000 € HT. Les devis du cuisiniste et de l'ameublement restent à recevoir. Une fois le dossier complet, un dépôt de demande de subvention FEADER sera effectué.

### **✓ Maison de Viplaix**

Une visite est programmée afin d'évaluer précisément les travaux nécessaires et leur coût estimatif.

✓ Extension de la Maison de Santé d'Huriel

Le compte rendu d'APPUISOL et les résultats des fouilles sont toujours attendus. APPUISOL refuse de faire jouer son assurance, estimant que le percement à l'origine de la fuite de canalisation avait été validé par les élus présents sur le chantier.

Les élus demandent qu'un courrier en recommandé de mise en demeure soit adressé à APPUISOL pour exiger la réparation des dommages.

Les devis de SOCOTEC, APAVE et CREASYNERGIE pour le contrôle technique et la mission SPS seront transmis à M. CHALMIN pour avis.

✓ Grange – Huriel

Le bornage a été réalisé le 20 octobre 2025. Une étude est en cours avec BATI ENERGY concernant le déplacement du groupe de climatisation. La solution privilégiée est le déplacement du groupe.

Un nettoyage de la zone sera effectué par les services de la CCPH.

Les élus demandent également un nouvel avis de M. CHALMIN concernant la descente des eaux pluviales, la gouttière actuelle s'arrêtant à 50 cm du sol.

✓ Sanitaires de Courçais

Deux devis sont en attente de réception pour la réfection du sol, conformément aux préconisations de SANISPHERE.

✓ ZAC des Richardes – Extension

Le bornage est prévu le 25 novembre 2025. Le défrichement du site débutera fin octobre, confié à l'entreprise SMTPB.

✓ Allier Sésame Autisme

Aucune avancée notable n'est à signaler. Les élus demandent l'envoi d'un courrier à l'architecte afin d'obtenir des informations sur la suite du projet. Un rendez-vous avec MITSUBISHI est prévu le 28 octobre 2025 pour le volet chauffage.

✓ Logement de Chazemais

Les travaux relatifs au limiteur de température sont à prévoir. Les locataires ont sollicité la mise à disposition d'un espace (garage ou carport) pour le stockage de matériel. Les élus demandent qu'un courrier explicatif leur soit adressé, précisant la procédure réglementaire à suivre : dépôt d'une demande et d'un permis de construire en mairie.

✓ ZAC de La Chapelaude

Un nettoyage de l'hôtel d'entreprises est à prévoir. L'entreprise SMTPB sera sollicitée pour un diagnostic sur la bâche du bassin de rétention.

## **PACTE Départemental - Ajustement et finalisation des demandes de subvention**

Il a également été précisé que, compte tenu des subventions régionales susceptibles d'être mobilisées, une révision de la répartition de l'enveloppe du Pacte départemental a été effectuée, afin d'adapter l'affectation des crédits aux actions initialement définies.

Il est demandé d'engager rapidement les travaux Espace Mosaïque de la deuxième tranche, afin d'assurer la continuité du projet et la bonne utilisation des locaux.

## **Conventions de participation pour les risques de prévoyance et santé avec le CDG 03**

Le Centre de Gestion de l'Allier (CDG 03) a lancé un appel d'offres pour la mise en place de conventions de participation en matière de santé et de prévoyance au bénéfice des agents des collectivités.

La Communauté de Communes du Pays d'Huriel devait se prononcer sur son adhésion à ces deux dispositifs, chaque agent restant libre d'y souscrire ou non.

Pour mémoire, la précédente délibération fixait la participation de la collectivité à 15 € par mois et par agent pour la santé et à 40 % du montant des contrats labellisés pour la prévoyance.

Il a été rappelé que l'adhésion à la convention santé pourra intervenir à tout moment, tandis que l'adhésion à la convention prévoyance doit être effective au 1<sup>er</sup> janvier 2026, les agents devant informer leur organisme actuel avant le 31 octobre 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire a décidé à l'unanimité :

- d'adhérer aux deux conventions proposées par le CDG 03,
- de maintenir les taux de participation fixés par délibération précédente, soit 15 € pour la santé et 40 % pour la prévoyance.

## **Baignade biologique : bilan de la saison**

Un bilan de la saison a été fait.

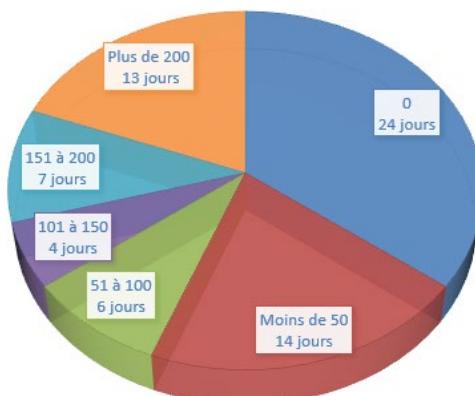
- Ouverture

La baignade a ouvert les week-ends des 14/15 et 21/22 juin, puis quotidiennement du 28 juin au 14 septembre. Une fermeture exceptionnelle a été décidée du 27 au 31 août à la suite d'analyses d'eau non conformes.

- Fréquentation

5 807 entrées ont été enregistrées sur la saison. Le mois de septembre a été marqué par une météo défavorable.

**FRÉQUENTATION – 68 JOURS D'OUVERTURE**



## Bilan financier année 2025

Dépenses HT		Recettes HT	
Maitre Nageur Sauveteur	17 280		
Personnel Billetterie	11 854	Entrées baignade	20 021
Personnel entretien	9 949		
EDF	8 181	Maillots de bain	1 168
Caisse + TPE	997		
Autres dépenses fonct. (pharmacie, bracelets, maillots, tél, analyses, ...)	3 807	Total	21 189
Emprunt	18 556	Commissions CB	-80
<b>Total</b>	<b>70 625</b>	<b>Total</b>	<b>21 109</b>

Déficit 2025 = 49 516



### - Incidents techniques

Des pannes récurrentes des pompes ont nécessité plusieurs interventions. Une vidange du bassin filtrant a dû être effectuée en cours d'été. Des réglages techniques et l'établissement des consignes d'entretien ont été fait.

### - Comportement du public

Des difficultés persistantes ont été rencontrées pour faire respecter le règlement intérieur (douche obligatoire, interdiction du short de bain, interdiction de nourriture sur le site). Trois agressions graves et plusieurs incivilités ont été signalées, conduisant à envisager la présence d'un vigile les week-ends lors de la prochaine saison.

### - Améliorations envisagées pour 2026

Les élus ont retenu plusieurs pistes d'amélioration :

- ✓ maintien d'horaires de 13 h à 20 h, avec ouverture les week-ends de juin et de septembre selon la météo ;
- ✓ acquisition d'un nouvel aspirateur, de casiers et d'une horloge digitale ;
- ✓ construction de vestiaires et ajout d'espaces d'ombre (pieds de parasol enterrés) ;
- ✓ maintien du maître-nageur actuel et formation PSE1 pour les agents d'accueil et de caisse ;
- ✓ étude d'un dispositif de caméra solaire ou webcam pour la surveillance du site.

## Demandes de subventions

### ✓ Demande de réévaluation de la subvention pour l'association Tourisme en Pays d'Huriel

Le dispositif Anim'été, créé en 1994 et géré bénévolement par l'association Tourisme en Pays d'Huriel, fête plus de 30 ans d'existence. La Caisse d'Allocations Familiales est partenaire depuis 2019. La subvention communautaire, fixée à 10 500 € depuis 2009, n'avait pas été réévaluée depuis 15 ans. Afin de maintenir des tarifs accessibles pour les familles et de garantir la qualité des animations proposées, une augmentation de 1 500 € a été demandée.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, a décidé d'attribuer une subvention de 12 000 € désormais pour ce dispositif

### ✓ Participation financière de la ComCom du Pays d'Huriel pour l'édition d'une topo carte FRRP « sur les pas des Maîtres Sonneurs »

Le projet, porté par la Fédération Française de Randonnée Pédestre, vise à éditer une topocarte du GR de Pays "Sur les Pas des Maîtres Sonneurs", traversant le territoire communautaire. La carte, souple et imperméable, sera diffusée à l'échelle nationale (FRRP, Fnac, etc.). Le coût global du projet est de 7 000 €, la participation de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel s'élève à 1 556 €, correspondant à l'achat de 110 exemplaires destinés à la vente publique.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, a validé cette participation.

- ✓ Participation de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel au projet européen FEADER « Carnet de voyage en Bourbonnais » - Association « Route des Églises Peintes du Bourbonnais »

L'association valorise 25 églises rurales médiévales du département de l'Allier, dont l'église Notre-Dame d'Huriel. Le projet, soutenu par le programme FEADER, comprend la réalisation de vidéos par drone et la création d'un roman graphique. La participation financière proposée par la Communauté de Communes du Pays d'Huriel s'élève à 150 €.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, a approuvé cette participation.

- ✓ Soutien à l'École de Musique Associative en Pays d'Huriel (E.M.A.P.H.) - Attribution d'une subvention exceptionnelle pour l'achat d'un piano numérique

L'École de Musique Associative en Pays d'Huriel, soutenue par la CCPH et le Département, compte 7 professeurs et propose des cours de musique, chant et solfège. Face à l'augmentation du nombre d'élèves, l'association sollicite une aide pour l'acquisition d'un piano numérique destiné aux cours et aux concerts.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, a accordé une subvention exceptionnelle de 1 000 € pour cet achat, sans augmentation de la subvention de fonctionnement annuelle.

## **Questions diverses**

- ✓ Information

Le tractopelle commandé par la Communauté de Communes sera livré le 12 novembre 2025.

- ✓ Chemins de randonnée

Il est demandé de faire un état des lieux des passerelles présentes sur les sentiers de randonnée du territoire, afin d'évaluer leur état et les besoins éventuels d'entretien ou de remplacement.

Le Président,  
Jean-Elie CHABROL

Le secrétaire de séance,  
Jérôme COULANJON